



COMMUNE DE
MONTREUX

Programme de législature 2021-2026



LÉGISLATURE 2021-2026

UN PROGRAMME RÉALISTE
VISANT AU DÉVELOPPEMENT
DYNAMIQUE ET DURABLE
DE LA COMMUNE.



La Municipalité présente en cinq axes l'orientation des cinq prochaines années. Prudent mais déterminé, le programme de législature 2021-2026 propose la vision réfléchie et partagée par l'ensemble du collège municipal. La priorité est mise sur les grands enjeux spécifiquement montreusiens, qui doivent être envisagés et développés à l'aune des enjeux climatiques et de durabilité actuels. Mobilité, aménagement du territoire, vie sociale, développement économique et touristique : les défis sont multiples.

Comment, dans un Montreux entre lac et montagne, envisager un concept de mobilité douce et durable ? Comment, dans un Montreux au rayonnement international, valoriser les villages où la Commune trouve ses racines ? Comment, dans un Montreux multigénérationnel, concilier les attentes des citoyennes et des citoyens de tout âge ? Comment, dans un Montreux au passé prestigieux, valoriser et actualiser un précieux patrimoine ? Comment, dans un Montreux événementiel et touristique, préserver et améliorer la qualité de vie des habitantes et des habitants ?

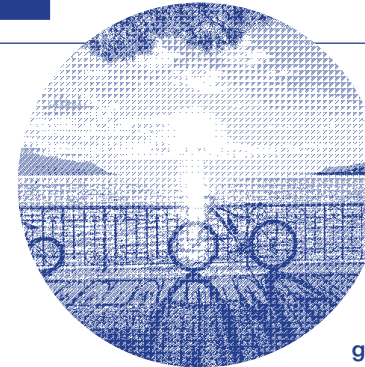
Autant de questions -parmi d'autres- qui ont présidé à l'élaboration d'un programme qui, s'il ne se veut pas exhaustif et n'entre pas dans le détail des mesures concrètes, définit une direction claire et réaliste, tenant compte des moyens humains et financiers à disposition. Autant d'ambitieux projets transversaux qui donnent un cap et permettent de mettre en valeur la complémentarité des idées et des forces de la nouvelle Municipalité.

Irina Gote
Jacqueline Pellet
Jean-Baptiste
Piemontesi
Olivier Gfeller
(Syndic)
Sandra Genier
Florian Chiaradia
Caleb Walther

1

Relier les espaces de vie

CONCRÉTISER UN CONCEPT
DE MOBILITÉ DURABLE



Consciente des défis liés à la mobilité à Montreux, la Municipalité en fait l'un des principaux objectifs de son programme de législature 2021-2026. Les enjeux liés à la topographie montreusienne orientent la réflexion autour d'une mobilité durable au quotidien, pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Le virage vers une mobilité durable est amorcé afin qu'environnement et qualité de vie soient les grands gagnants de ces prochaines années.

Commune attractive du point de vue touristique, tant par sa localisation idéale que par les nombreux événements et manifestations qui s'y déroulent, Montreux attire un grand nombre de visiteurs régionaux, nationaux et internationaux. C'est donc un défi de concilier la qualité de vie des habitantes et des habitants avec l'accueil des nombreux publics externes. C'est pourquoi la Municipalité a pour objectif, au cours de cette législature, de repenser la mobilité tant pour ses habitants qu'autour de l'offre culturelle, événementielle et de loisirs.

APAISSER LE TRAFIC DANS LES ZONES HABITÉES

- Diminuer la pollution sonore grâce à différentes mesures ciblées, pérennes ou ponctuelles, en se basant notamment sur le cadastre du bruit.
- Créer une zone à 30 km/h au centre-ville.
- Favoriser la création de zones de rencontre et d'espaces piétons dans les villages et les quartiers.
- Renforcer la sécurité aux abords des routes et des rues fréquentées.

CONCILIER L'ACTIVITÉ CULTURELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE AVEC LA QUALITÉ DE VIE

- Revoir le concept d'accueil et d'accessibilité des grandes manifestations.
- Améliorer le flux des livraisons au centre-ville.
- Renforcer l'offre des transports publics, en réponse notamment au trafic de loisirs.
- Développer une offre touristique pour les vélos électriques.
- Valoriser les chables et les chemins pédestres.

FACILITER LA MOBILITÉ DURABLE AU QUOTIDIEN

- Développer un plan directeur de mobilité.
- Aménager un réseau d'itinéraires cyclistes et de pistes cyclables sécurisés.
- Valoriser et compléter les liaisons piétonnières.
- Développer un réseau de recharge pour les voitures électriques.
- Favoriser l'implantation de sociétés d'autopartage.
- Promouvoir la santé et l'activité physique au quotidien par l'entretien des infrastructures existantes, le développement de l'offre sportive pour tous et la création de parcours urbains.

2

Valoriser nos atouts

PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI, NATUREL ET CULTUREL



L'aménagement du territoire est un objectif important de la législature. L'élaboration d'un Plan d'affectation communal (PACom) est une priorité pour la Municipalité, afin que le développement urbanistique de la Commune puisse être poursuivi, en phase avec le nouveau cadre légal et les avancées déjà réalisées.

Montreux a la chance de bénéficier d'une situation et de qualités qui lui ont valu sa notoriété internationale de lieu de villégiature et qui font la fierté de ses habitantes et habitants. Il tient à cœur au nouveau collège municipal de protéger ce territoire tout en poursuivant le développement de la Commune, dans le respect des critères et des normes actuels de construction et d'environnement.

Consciente de la qualité du patrimoine montreu sien, la Municipalité veut se donner les moyens de le valoriser. Culturel, musical, architectural, hôtelier, villageois : la Commune est riche d'un patrimoine qu'il est important de préserver et de promouvoir.

FAVORISER L'ACCÈS AU PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

- Développer les balades thématiques et concevoir des applications numériques pour faire découvrir les sentiers didactiques.
- Faciliter l'accès au lac.
- Créer une météo des plantes spécifiques à la région.
- Valoriser les activités du Parc naturel régional Gruyère Pays-D'Enhaut dans la Commune.

PROMOUVOIR L'HÉRITAGE MUSICAL

- Favoriser le développement d'une offre culturelle annuelle « Quatre saisons ».
- Entamer le processus d'une labellisation UNESCO.

POPULARISER LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

- Soutenir les manifestations en lien avec le patrimoine.
- Donner plus de visibilité à l'offre culturelle locale, notamment par le soutien à la médiation culturelle.
- Encourager la recherche aux Archives communales.

3

Dynamiser le bien vivre ensemble

PRIVILÉGIER LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Les visages de Montreux sont multiples : des bords du lac aux hauts, des résidents aux touristes de passage, des quartiers du centre aux villages, la richesse est grande mais les problématiques peuvent parfois s'entrechoquer. Il tient à cœur à la Municipalité de continuer à préserver et à encourager cette diversité en mettant tout en œuvre pour favoriser les échanges, faciliter le bien vivre ensemble et améliorer la qualité de vie.

Sur le plan social, il s'agit notamment de prendre des mesures concrètes pour l'augmentation des places d'accueil pour la petite enfance et faciliter l'accès à celles-ci. Il s'agit aussi de mettre sur pied des structures et des espaces pour favoriser les échanges et le dialogue entre les générations.

Sur le plan économique, c'est sur la promotion et le soutien aux commerces locaux, aux associations villageoises et aux actions participatives et inclusives que la Municipalité souhaite mettre des forces. Et enfin, sur le plan touristique, essentiel pour Montreux, c'est une transition vers un tourisme plus durable et respectueux de l'environnement qu'ambitionne la Municipalité.

INCITER LE TOURISME DURABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Développer un réseau de médiateurs lors des grandes manifestations.
- Encourager la transformation des manifestations vers la durabilité.

RENFORCER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

- Augmenter les places d'accueil.
- Poursuivre le développement des structures d'accueil sur l'ensemble du territoire communal.

DÉVELOPPER DES LIEUX DE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELS

- Créer un pôle socio-culturel au centre de Montreux.
- Soutenir la mise en place d'une bourse d'échanges intergénérationnels.

DYNAMISER LA VIE DES VILLAGES ET DES QUARTIERS

- Impliquer la population grâce à des projets participatifs.
- Encourager les commerces dans les villages.
- Elaborer une politique des seniors dans les quartiers.
- Soutenir les activités villageoises.
- Amplifier le potentiel touristique des villages et des quartiers.
- Favoriser la mise en place de « trocs » et de marchés gratuits.
- Promouvoir les produits locaux en favorisant les circuits courts.

VALORISER LES PARCELLES PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE

- Encourager les espaces de coworking.
- Poursuivre le partenariat avec les coopératives de logement.



4

Partager la durabilité

ANCER L'ÉCO-RESPONSABILITÉ



La Commune de Montreux mène depuis de nombreuses années divers projets et actions dans le domaine du développement durable. Energie, environnement, économie, action sociale : la Municipalité poursuit son engagement pour la législature 2021-2026 et veut aller plus loin en termes de durabilité, afin que celle-ci fasse partie intégrante de sa politique et de ses décisions. Elle prévoit ainsi d'encourager et d'accompagner une évolution concrète vers des réflexes éco-responsables, dans tous les domaines communaux et à tous les niveaux, tant individuel que commun.

PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES

- Végétaliser l'espace habité.
- Protéger l'environnement nocturne, notamment avec l'élaboration d'un plan lumière.
- Préserver la biodiversité.
- Aménager des micro-couloirs pour la faune.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

- Apaiser les conflits dans l'espace public.
- Proposer un mobilier urbain convivial adapté au site d'implantation.
- Développer des installations sportives en libre accès.
- Créer des parcours entre les places de jeux et les lieux de contemplation (par ex. Place de l'Europe, Place de la Paix).

DÉMOCRATISER LA DURABILITÉ GRÂCE À DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

- Relier l'action communale aux actions des habitants et habitants.
- Continuer à encourager la population aux bonnes pratiques dans le tri des déchets.
- Soutenir la co-création citoyenne.
- Poursuivre la plateforme interactive « La Fourmilière ».

PROPOSER DES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES INNOVANTES

- Réaliser le chauffage à distance (réseau thermique).
- Favoriser l'autonomie énergétique des citoyens, par exemple via des coopératives solaires.

INTÉGRER LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROJETS COMMUNAUX

- Former le personnel communal aux objectifs du développement durable.
- Renforcer les critères environnementaux dans les marchés publics.
- Impliquer les citoyens dans la propreté de la ville par des actions et des communications ciblées.

5

Renforcer l'administration

SERVIR LA POPULATION GRÂCE À DES OUTILS NUMÉRIQUES PERFORMANTS

GARANTIR UN SERVICE PUBLIC EFFICACE, BIENVEILLANT ET PROCHE DE LA POPULATION

- Simplifier les démarches administratives du citoyen en développant une stratégie numérique accessible et sécurisée.
- Développer le guichet virtuel en accompagnant la population dans la transition numérique des services.
- Uniformiser les démarches d'inscription et de suivi pour l'accueil des enfants.
- Mettre en place et organiser un bureau des écoles pour les tâches scolaires et parascolaires incombant à la commune.

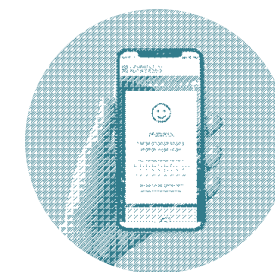
ADAPTER L'ADMINISTRATION COMMUNALE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DE LA POPULATION

- Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Communiquer sur les missions des différents services et corps de métier pour mieux faire comprendre le rôle de chacun.
- Assurer la formation continue des collaborateurs afin de garantir l'efficacité des services.
- Réviser et actualiser les règlements communaux.

Mis à mal par la pandémie, l'aspect humain doit rester plus que jamais au centre des préoccupations. La nouvelle Municipalité souhaite garder un lien fort et visible avec la population. Pour ce faire, il est important que les services de l'administration communale se sentent engagés et motivés pour leur Commune et que la population ressente cet engagement et les avantages qui en découlent.

Il est nécessaire de se doter d'outils de travail performants et actuels, d'une communication claire et efficiente, de collaborateurs formés et impliqués, de règlements actuels et exhaustifs.

La Municipalité entend également poursuivre son engagement social, faciliter les démarches administratives et veiller à une gestion saine et rigoureuse des finances communales.



ENCOURAGER L'ESPRIT D'INITIATIVE, LA COMPLÉMENTARITÉ ET LE DIALOGUE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

- Améliorer la diffusion et le partage des informations entre les différents services de l'administration communale et développer la communication interne.
- Proposer un cadre de travail motivant qui favorise l'innovation collective et améliore l'intérêt et la satisfaction de toutes et tous.
- Adopter une politique de l'apprentissage dynamique.
- Favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

VEILLER À UNE GESTION RIGOREUSE DES FINANCES COMMUNALES

- Planifier les finances communales de manière réaliste et durable.
- Promouvoir une gestion des finances publiques qui permette une maîtrise des charges, sans freiner le développement de projets prioritaires.
- Optimiser les revenus du patrimoine.
- Accorder une attention soutenue à la marge d'autofinancement.



COMMUNE DE
MONTREUX

Commune de Montreux
Grand-Rue 73
1820 Montreux
+41 21 962 77 77
commune@montreux.ch
www.montreux.ch

Images

© Claude Jaccard
© Studio Edouard Curchod
© Maude Rion
© Stephan Engler
© Nicole Weber
© Giampaolo Lombardi

